Le petit trésor de guerre

On a procédé, ces jours derniers, dit l'*Echo de Paris*, à l'inventaire de notre petit trésor de guerre. C'est le modeste reliquat des crédits votés en 1881 pour l'organisation en Tunisie du service des affaires indigènes que les agissements de l'Italie, au moment de notre installation dans la régence, nous obligèrent à créer sur un pied important.

Le petit trésor de guerre était, au début, de deux millions de francs en temps de paix; les prélèvements de ce fonds doivent être exclusivement autorisés dans un but de défense nationale.

Le ministre de la guerre en rend compte au président de la République au même titre que le ministre de l'intérieur démissionnaire apporte au chef de l'Etat la justification de l'emploi des fonds secrets dépensés depuis le commencement de l'exercice budgétaire.

Les manœuvres navales de l'Angleterre

L'Angleterre a contremandé ses manœuvres navales, à cause de la situation générale de l'Europe. Cette grave mesure est l'objet de nombreux commentaires.

LE SALON DE 1898

et les Artistes du Nord

(TROISIÈME ARTICLE)

A voir, encore *dans la salle 9 que nous* n'avons pas entièrement parcourue, un paysage plein de mélancolie, *La ferme abandonnée*, de M. Emile Breton; un bon portrait de M. Chigot; les sites du Midi reproduits en une chaude coloration par un paysagiste très goûté ici, M. Dameron.

M. Adrien Demont expose là aussi une grande toile *Les épaves* : c'est un effet de contraste assez émouvant entre le lumineux coucher de soleil et la scène désolée — *ces cadavres et cette barque brisée* — qu'il éclaire. Du même artiste, une inspiration empreinte de mysticisme : « Soleil ! tes rayons d'or ont fait vibrer la Lyre » C'est d'ailleurs intitulé *Hymne au soleil*.

Les œuvres de M. François Flameng sont, à bon droit, trop réputées pour que nous en laissions passer une inaperçue. *Vive l'Empereur* est une scène très mouvementée empruntée à ce combat épique qui dans l'histoire porte le nom de Bataille de Waterloo. Cette belle œuvre appartient au grand-duc Nicolas de Russie.

Salle 11. — Nous parlions, il y a quelques instants, de M. Adrien Demont, voici maintenant de Mme Virginie Demont-Breton, deux toiles très remarquables : l'une surtout, *Hommes de mer*. Il est admirablement campé ce pêcheur, à la robuste et solide stature, au teint hâlé par l'embrun de la mer. Il appelle à l'aide pour décharger la barque : « Eh ! là bas ! vous autres, un coup de main donc ! » Et c'est de la peinture solide telle qu'on peut attendre de la fille de Jules Breton.

De M. Debat-Ponsan, voici une élégante allégorie *Nec mergitur*, la vérité sortant du puits ; de Mlle Georges Achille Fould, *Les joyeuses commères de Windsor*, sujet anglais traité avec une véritable furia française et avec une étonnante richesse de coloration; et enfin de M. Chocarne-Moreau une spirituelle fantaisie, l'*Amorce*.

Salle 13. — M. Pierre Billet nous donne *Le chant du rossignol* : elle est intéressante la jeune villageoise dont la physionomie semble s'animer en écoutant le chant du rossignol qui a fait son séjour dans le taillis verdoyant,

L'héroïsme du capitaine du Tertre est une composition militaire pleine d'allure et de mouvement signée d'un peintre valenciennois, M. Alphonse Chigot.

Un autre artiste du Nord, M. Raymond Lothé, nous donne une scène traitée avec émotion : *A l'hospice*, dans le coin obscur d'une triste salle de dispensaire, des miséreux sont assis sur des bancs grossiers. Tous les types sont consciencieusement étudiés et près de ces figures tourmentées par l'âge et la misère, fatiguées par le travail, se détache la physionomie fine et compatissante de la religieuse qui s'est faite la servante de ces pauvres vieillards. C'est d'un beau réalisme et c'est impressionnant.

Ne quittons pas la salle 13 sans noter un magistral portrait d'enfant par Paul Dubois et deux excellents Barillot.

Dans la salle 15 nous signalerons, en passant, plusieurs grandes toiles, entre autres la *Scène*, de M. Joseph Aubert, œuvre très étudiée; le tableau historique *20 juin 1792*, de M. Jules Boudoux ; *les Halles de Paris*, dont M. Henry Darien a admirablement donné l'impression de vie et d'animation ; un splendide paysage de Carl Rosa, *la Rivière*, qui traduit à merveille la pensée du poète :

> Ah ! c'est là qu'entoure d'un rempart de verdure;
> D'un horizon borné qui suffit à mes yeux
> J'aime à fixer mes pas et seul dans la nature,
> A n'entendre que l'onde, à ne voir que les cieux !

Dans une note impressionnante : *Le Malade*, de M. Léo Van Aken, et *Misère*, de M. Henri Bellan.

A la salle 17 nous trouvons plusieurs œuvres de nos concitoyens. Et d'abord : de M. Léon Comerre un portrait de deux fillettes et un autre de Mme D..., deux toiles fort élégamment peintes; de M. Rémy Cogghe, le portrait d'un enfant en costume Louis XV que nous avons déjà admiré à la Société artistique et dont nous avons parlé; enfin de M. Alfred Desplanques le portrait très ressemblant du frère de l'artiste. Le peintre tourquennois a présenté son personnage dans une attitude d'un naturel achevé : assis près d'une table, M. D... hume son moka en savourant un cigare. C'est fait avec ce souci d'exactitude dans les moindres détails, ce dessin soigné et cette finesse de coloration que nous avons toujours vantés dans les œuvres de notre concitoyen.

Marée basse de M. Pierre Billet ; assise sur la grève une femme explore du regard la mer qui jusqu'au lointoin horizon étale sa nappe moutonneuse.

C'est dans cette salle que se trouve une toile qui a fait sensation, *Enterrée vive* de Mme Fould, dont le sujet est emprunté aux chroniques de Picardie.

Une autre est à citer aussi, toute rutilante de lumière *Au cirque des taureaux* de M. Henri Zo ; et encore, dans le genre religieux, *Le soir de la résurrection*, d'un peintre anglais, M. John Bacon. L'artiste semble vouloir procéder de la manière de Dognan-Bouveret en faisant rayonner du corps du Christ un centre lumineux qui éclaire tous les objets et les personnages environnants.

(*A suivre*). DE L'EPINETTE.

CHOSES ET AUTRES

Fragment de conversation dans un salon :

— Il paraît docteur, que vous gagnez beaucoup d'argent?

— Mon Dieu, madame, pas autant qu'on pourrait le croire... Cependant, mes clients me font vivre...

— Leur rendez-vous la pareille, au moins?

***

Galurin n'est que très vaguement partisan du parlementarisme actuel. Aussi en tient-il pour la dissolution sans phrases.

— Le seul ministère qui convienne à cette Chambre, disait-il hier, c'est un ministère... d'huissier !

Chronique Locale

ROUBAIX

Les candidats collectivistes aux élections cantonales sont maintenant désignés officiellement. Ce sont :

Pour le canton Nord (Conseil général) : le citoyen Achille LEPERS, conseiller sortant.

Pour le canton Ouest (Conseil général) : le citoyen Florimond DESBARBIEUX, maire de Croix.

Pour le canton Est (Conseil d'arrondissement) : le citoyen Liévin BAILLEUL, conseiller municipal, rédacteur à l'*Egalité*.

La liste des candidats collectivistes *probables* que le *Journal de Roubaix* a publiée il y a quelque temps déjà, était donc exacte sauf pour un nom, celui de M. Henri Carrette; M. Desbarbieux, maire de Croix, est candidat dans le canton Ouest.

Nous pouvons affirmer cependant qu'à l'heure où paraissait notre première information, le maire de Roubaix avait été choisi par le comité exécutif du Parti collectiviste, pour briguer la succession de M. Desobry.

Il était même question alors de frapper un grand coup : comme M. Delory, maire de Lille, M. Henri Carrette devait en descendant dans la lice et en jetant dans la lutte sa personnalité et son influence, sauver le parti collectiviste roubaisien ou périr avec lui.

En cas d'échec le candidat-maire démissionnait et la municipalité toute entière suivait son exemple.

Vaincre ou mourir, telle était il y a dix jours encore, la fière devise de nos édiles.

M. Henri Carrette a-t-il peur de ne pas vaincre et veut-il vivre encore ?

Les deux hypothèses sont permises, puisque le citoyen maire, malgré le désir bien naturel de se venger de l'humiliant échec subi en 1895, refuse de solliciter de nouveau le mandat de conseiller général. Puisqu'il faut une victime, M. Carrette préfère céder la place à un autre.

Cette façon d'agir est peut-être plus politique que charitable. — L. R.

L'élection de M. Eugène Motte devant la Chambre des députés. — Au cours de la séance du lundi 20 juin, sur la demande de M. Trannoy, la Chambre a décidé de discuter, jeudi prochain, l'élection de M. Eugène Motte.

On sait qu'à la suite de la validation par le 7e bureau de l'élection de l'honorable député de Roubaix-Wattrelos, M. Trannoy, député de la Somme, a été nommé rapporteur.

Il est probable, certain même, que M. Jules Guesde demandera à l'un de ses amis du Parlement, à M. Viviani sans doute, de contester les conclusions du rapport présenté par M. Trannoy.

Le porte-parole de l'ex-représentant de la 7e circonscription rééditera toutes les séries de cancans de potins, réunies par MM. De Cœck, Bailleul et Catrice et débitées ensuite en commission.

Une affiche sensationnelle. — Dans la nuit du dimanche au lundi, des affiches minuscules ont été posées un peu partout à Roubaix et à Wattrelos.

Sur le rose tendre du papier se détachait en gros caractères le mot : *Traître*, puis au-dessous, le nom de M. Eugène Motte, suivi de trois courtes phrases, tout sans nom d'imprimeur.

Nous ne ferons pas à ou aux auteurs inconnus de cette élucubration l'honneur de discuter avec eux. Leur mauvaise foi est par trop manifeste.

Caissier infidèle. — Un journal de Paris publie, sous ce titre, les renseignements que voici :

« Hier dimanche matin, à l'arrivée de l'express de Calais à la gare du Nord, des agents de la Sûreté ont mis en état d'arrestation un gentleman très correct qui, malgré ses dénégations, fut conduit au commissariat, où il exhiba des papiers au nom de John Burlett, associé d'une maison de banque de Londres.

» Mais il fut bientôt obligé de reconnaître qu'il était bien Jules Donadieu, âgé de vingt-neuf ans, condamné, il y a deux ans, à vingt ans de travaux forcés par coutumace, par la cour d'assises de Douai.

» Ce Jules Donadieu, caissier d'une des plus importantes fabriques de Roubaix, avait commis plus de 400,000 francs de détournements à l'aide de fausses traites, s'était réfugié à Londres, où il s'était crée un nouvel état civil, puis avait placé l'argent qu'il avait volé dans une banque dont il était devenu un des principaux intéressés.

» Donadieu a été envoyé au Dépot, en attendant sont transfert à Lille. »

L'Exposition universelle de 1900. — Le Sous-Comité de l'Exposition universelle de 1900, pour Roubaix-Tourcoing, se réunira, au siège de la Société industrielle et commerciale, 51, rue Neuve, à Roubaix, vendredi prochain 24 courant, à 5 heures précises du soir, afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

Examen de demandes d'admission recueillies dans la section de Roubaix-Tourcoing.

Dispositions à prendre pour en provoquer de nouvelles s'il y a lieu.

Les examens de l'Ecole de Commerce. — Par arrêté de M. le Ministre du commerce, notre concitoyen, M. Dorion Xavier, *professeur d'espagnol*, d'anglais et d'italien, vient d'être désigné comme examinateur d'espagnol pour faire passer les examens aux élèves de l'école de commerce de Lille.

A la Société artistique de Roubaix-Tourcoing. — L'exposition de la Société artistique de Roubaix-Tourcoing a été clôturée lundi.

Nous rappelons que pour permettre à tout le monde de visiter cette exposition si intéressante, la journée d'aujourd'hui sera consacrée à des entrées populaires à dix centimes au bénéfice des pauvres de Roubaix.

Le classement de la rue Lafayette. — Une enquête est ouverte sur le projet de classement, de règlement des alignements et de fixation du nivellement de la rue Lafayette, comprise entre les rues de Leuze et Guizot.

Le projet visé avec les pièces à l'appui sera déposé pendant 15 jours, du 21 juin au 5 juillet inclusivement, pour que les habitants puissent en prendre connaissance tous les jours de neuf heures à midi, et de deux à cinq heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire-enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, les 6, 7 et 8 juillet, de trois à quatre heures de l'après-midi, les observations qui pourraient être faites sur ce projet.

L'Œuvre de la Bouchée de pain et du Prêt du couchage. — Le tirage des primes offertes aux souscripteurs de la saison 1897-98, aura lieu dimanche 26 juin, à l'Hippodrome, à 11 heures du matin.

Le comité organise à cette occasion un grande matinée populaire. Nous donnerons demain les détails,

Le trésorier prie les détenteurs de carnets de souscriptions d'en accélérer la rentrée et de les lui adresser rue de la Fosse-aux-Chênes.

L'excursion des élèves du collège à Anvers. — Comme nous l'avons annoncé plusieurs fois déjà, l'excursion du collège à Anvers aura lieu, jeudi prochain 23 juin. Le programme comprend, — on s'en souvient, — outre les principales curiosités de la ville, la visite d'un transatlantique et celle du jardin zoologique.

Avis aux amateurs, anciens élèves et parents des élèves actuels ! Qu'on se le dise et qu'on se presse !

Le départ aura lieu à 5 heures 3/2; le retour, vers 9 heures 1/4.

Le solstice d'été. — C'est aujourd'hui, 21 juin, jour le plus long de l'année, que nous entrons officiellement en été.

Cette longueur du jour à l'époque du solstice d'été, varie naturellement avec les latitudes. C'est ainsi qu'à Paris, il s'écoulera exactement aujourd'hui, seize heures de jour, entre le lever et le coucher du soleil, tandis qu'aux pôles, l'année se divise à peu près également en six mois de jour et six mois de nuit.

Voici la durée du jour, le 21 juin, pour les principales villes et des latitudes de plus en plus élevées :

A New-York, le jour le plus long de l'année est de 15 heures 30, à Montréal il est de 15 h. 45, à Brême, 16 h. 40, à Londres, 16 h. 30, à Dantzig 17 h., à Stockholm, 18 heures 33, à Saint-Pétersbourg, 19 heures, à Tobolsk, en Sibérie, 19 h. 10, à Tornéa, en Finlande, 22 h., à Wardburg, en Norvège, deux mois, enfin au Spitzberg, trois mois et quatorze jours.

Par contre, dans les régions arctiques, le solstice d'hiver est extrêmement court; le jour alors ne dure que 4 heures à Irkoutsk, et 2 h. 55 à Tornéa.

BEURRE D'OOSTCAMP

le meilleur, frais tous les jours, à **3.10** *le kilog, 13, rue du Bois. — Téléphone.*

Une fête intime. — On nous écrit :

« Une fête charmante réunissait, hier soir, plusieurs habitants du quartier du Sacré-cœur qui, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la consécration de leur église, voulaient témoigner à l'un des leurs toute l'amitié qu'ils lui portent. Il y a également vingt-cinq ans que M. Henri Bruiant est clerc et directeur de maîtrise au Sacré-Cœur. Ses amis ne l'ont pas oublié et, en reconnaissance des services rendus par ce digne serviteur, ils lui ont offert comme cadeau une superbe montre.

» M. Bruiant, très ému, a remercié ses camarades qui se sont séparés sous cette bonne impression que, si l'amitié est chose rare, elle est d'autant plus précieuse à entretenir quand elle se porte sur des hommes méritants ».

Un commencement d'incendie rue du Bassin. — Lundi matin la rue du Bassin était mise en émoi par un commencement d'incendie qui venait de se déclarer au numéro 3 de cette rue.

Vers onze heures, une voisine aperçut de la fumée qui sortait d'une fenêtre restée entr'ouverte dans la maison qui porte ce numéro. Elle avertit les habitants du quartier et le domestique de M. Harincouk, aidé d'un peintre, M. Decoeyère, appliqua une échelle contre le mur et pénétra dans la chambre; une literie flambait. Jeter par la fenêtre le sommier et le matelas en feu fut l'affaire d'un instant. Quelques seaux d'eau suffirent pour éteindre ce commencement d'incendie.

On ignore la cause du feu. La chambre était occupée par une locataire, Mme Marguerite Malaise, voyageuse, âgée de 25 ans. Cette personne était partie le matin au marché de Tourcoing; elle était donc absente quand l'incendie se déclara.

Les dégâts sont évalués à une centaine de francs environ; ils consistent en une literie brûlée et en des marchandises détériorées.

Disparition d'un enfant. — Dans la journée de dimanche le bruit avait couru qu'un enfant de 9 ans 1/2, François Bauvens était tombé dans un puits, dans la rue des Lignes. Un de ses petits camarades avec qui il jouait vers trois heures de l'après-midi dans le chantier d'une maison en construction, avait déclaré que François était tombé dans un puits.

On juge de l'émoi des parents. Des agents, aidés d'un pompier, firent des recherches à l'aide d'une perche à crochets, mais ne trouvèrent pas l'enfant.

Le soir, vers 10 h. 1/2, le jeune François Bauvens rentra au domicile paternel, rue d'Arcole, cour Courjaye. Les vêtements souillés, il n'avait pas osé revenir plus tôt de peur d'être grondé. Inutile de dire que les parents ne se sentaient pas d'aise en revoyant le petit insouciant.

Les accidents d'usine. — Un rattacheur de l'établissement de MM. Alfred Motte et Cie, filateurs, rue des Longues-Haies, Adolphe Desmarets, âgé de 31 ans, demeurant boulevard de Belfort, 4, s'est fait une plaie contuse au gros orteil en buttant contre le rail d'un chariot.

M. le docteur Godefroy, qui l'a soigné, juge qu'un repos de dix jours suffira au rétablissement du blessé.

— Dimanche matin, vers neuf heures, Henri Saloné, âgé de 35 ans, chauffeur dans l'établissement de MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, était occupé à démonter un niveau d'eau quand, à un certain moment, il reçut sur le poignet un éclat de verre qui lui coupa plusieurs tendons.

Il a reçu les soins de M. le docteur Leurèle, qui lui a prescrit un repos de trois semaines.

— Un homme de peine, travaillant au peignage de M. Allart-Rousseau, Grande-Rue, était occupé, lundi matin, sur un échafaudage à manœuvrer des balles de laine. L'une d'elles vint à un certain moment le heurter si violemment, qu'il perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de deux mètres. Il s'est fracturé la jambe gauche.

M. le docteur Druesne a soigné le blessé, Jules Forment, âgé de 26 ans, demeurant rue du Tilleul, cour Vancraeynest, et l'a ensuite fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Un accident rue des Anges. — Un accident qui aura sans doute des suites mortelles, est arrivé dimanche, rue des Anges, 101.

Le nommé Henri Courrier, âgé de 45 ans, rentrait chez lui vers deux heures de l'après-midi; il était en état d'ivresse. En montant l'escalier il fit un faux pas et ayant perdu l'équilibre, dégringola toutes les marches. Quand il fut relevé il avait le crâne fracturé.

M. le docteur Carette, mandé aussitôt, lui prodigua ses soins et le fit admettre à l'Hôtel-Dieu. L'état du blessé est très grave et l'on désespère de le sauver.

Un triste personnage. — La police a arrêté dans l'après-midi de lundi le nommé Augustin Percq, journalier, âgé de 52 ans, originaire de Tourcoing et habitant à Roubaix, rue de Ma-Campagne.

Ce peu recommandable individu avait tenté de se livrer à des actes immoraux sur une fillette de cinq ans, dans le quartier de Sainte-Elisabeth. Il a été conduit au poste central ; aujourd'hui il sera dirigé sur Lille pour être mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Un sauvetage au quai de Rouen. — Un jeune garçon s'amusait dimanche matin vers 10 heures, sur la berge du canal au quai de Rouen. A un certain moment il tomba dans l'eau. Heureusement pour lui un homme de cœur se trouvait là, M. Gustave Moerman, qui n'hésita pas à se jeter à l'eau tout habillé. Après avoir plongé par trois fois il fut assez heureux pour ramener sain et sauf l'enfant sur la berge.

Toutes nos félicitations à ce courageux sauveteur pour son acte de bravoure.

L'arrestation d'une voleuse. — Le service de la sûreté a mis en arrestation, hier après-midi, une jeune fille, Léontine Dobeels, âgée de dix-sept ans, journalière, demeurant rue de la Balance, 97. Cette personne, qui est inculpée de plusieurs vols a été écrouée au dépôt.

On rend délicieuses les petites carottes nouvelles en y ajoutant, au moment de servir, quelques cuillerées de crême d'Oostcamp. **Rue du Bois, 13. Téléphone.** 36246

Wasquehal. — *Nécrologie.* — On annonce la mort dans sa quatre-vingt-quinzième année, de Dame Cécile Delerue, veuve de M. Henri Cuvelle, demeurant au hameau du Capreau. Ses funérailles auront lieu le jeudi 23 courant, à 10 heures, en l'église de Wasquehal. 36384d

Flers. — *L'agression de dimanche.* — Nous avons relaté, dans notre numéro d'hier, l'inqualifiable agression dont une jeune fille de Croix avait été victime de la part d'un militaire.

L'agresseur est un soldat du 43e de ligne; il se nomme Charles Debecker et est originaire de Wormhout. Arrêté presqu'aussitôt, il avait pris le parti de nier les faits à sa charge, mais il finit par faire des aveux.

Hem. — *Une réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal se réunira vendredi prochain, 24 juin, à sept heures du soir, à la Mairie, en session de mai. Voici l'ordre du jour :

1° Vote des ressources pour la vicinalité 1899; 2° Réception définitive des travaux du cimetière ; 3° Réception définitive de la pompe à incendie ; 4° Bureau de poste, règlement de mitoyenneté ; 5° Réclamation des hospices de Roubaix ; 6° Sourd-muet Thieffry ; 7° Demande de subvention de la Société bibliophile ; 8° Soutiens de famille ; 9° Questions diverses.

Toufflers. — *Les cultivateurs de lin.* — La culture du lin dans la commune représente un total de 3 hectares 45 ares 96 centiares, et se répartit de la manière suivante : MM. Dhalluin Emile, 53 a. 46 c. au trieu du Quesnoy; Brunin Louis, 47 a. 50 c, au Pinçon; Doutreligne Jean, 44 a. 30 c. au Village; Delmarre Denis, 80 a. au château de Wasme; Pouchain Louis, 68 a. au trieu du Quesnoy; Lefebvre Fernand, 53 a. au Village.

Communications

« CHORAL NADAUD. » — La commission administrative du « Choral Nadaud » informe les sociétaires qu'il n'y aura répétition générale aujourd'hui mardi 21 courant, à neuf heures un quart.

« CHORALE DU MOULIN ». — Dans son assemblée du 18 juin, la société « La Chorale du Moulin » a renouvelé sa commission comme suit :

Chef, MM. E. Hodiim ; sous-chef, A. Leclercq ; président, H. Florquin ; vice-président, J. Helbois ; secrétaire, L. Boulanger; secrétaire adjoint, E. Houttemanne ; trésorier, H. Lestienne ; commissaires, A. D'hondt, L. Fallaux, Jean-Baptiste Gilmant, D. Vanneste.

Les sociétaires sont instamment priés de ne pas manquer à la répétition qui aura lieu le mardi 23 courant, à neuf heures très précises pour l'installation de la nouvelle commission.

Pour les voyages à la mer, la fabrique d'articles de voyage **Soyez père**, à Lille, met en vente un choix immense de grande malles, caisses à robes ou à chapeaux. La Maison se charge des réparations. 44083

Chaussures Economie par laqualité. — Cordonnerie de luxe Boucau-Vereccke, 5, rue Pierre-Motte, Roubaix.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteeuw, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

La fête St Mamert aux Sapeurs-Pompiers. — Hier lundi les sapeurs-pompiers ont célébré leur fête annuelle de Saint-Mamert.

A dix heures du matin ils ont assisté à une messe qui a été célébrée en l'église St-Christophe à l'intention des pompiers défunts. C'est M. l'abbé Delcambre qui a officié.

Pendant le service religieux auquel assistait une foule très nombreuse, la Musique municipale a joué plusieurs très beaux morceaux de son répertoire entre autres une œuvre bien connue de Verdi.

A l'issue de la messe, le bataillon, sous le commandement de M. Augustin Masquilier, a fait une promenade dans les principales rues de la ville, précédé de la Musique municipale. Puis, à midi, a eu lieu, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, la revue du bataillon par l'administration municipale.

M. le Maire, accompagné de MM. Diévai et Sénélar, adjoints, a passé sur le front du bataillon, qui a ensuite défilé, dans un ordre parfait, aux accords d'une marche entraînante, exécutée par la Musique municipale.

Les spectateurs qui se pressaient autour de la place ont beaucoup remarqué l'allure martiale et la bonne tenue de nos braves pompiers.

A deux heures un banquet de cent cinquante converts réunissait, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel des sapeurs-pompiers, les officiers, sous-officiers et sapeurs du bataillon ainsi que de nombreux invités.

M. le Maire, empêché par son grand âge, avait chargé M. Lecomte, adjoint de présider ce banquet.

A la droite de M. Lecomte se trouvaient M. le commandant Masquilier, M. le capitaine Georges Duvillier, président du Cercle des officiers, M. Thomas Boag, capitaine des pompiers des établissements Holden, de Croix; à sa gauche, M. le capitaine Lebon, président de la Société des Sauveteurs du Nord; M. Paul Didry, président de la Musique municipale ; M. Roger, capitaine des Sapeurs-Pompiers de Croix ; M. Rouillé, commissaire central, M. le capitaine Honoré-Lepers, de la territoriale.

A la table d'honneur se trouvaient également M. le docteur Caudrelier, aide-major du bataillon, M. Delahousse, ex-lieutenant mécanicien, M. Jules Lahousse, lieutenant, MM. Giles et Meurillon sous-lieutenants, MM. Delannoy, lieutenant, Lepers, Crépin et Macq, sous-lieutenant des Pompiers de Roubaix, M. Panel, lieutenant des Pompiers des établissements Holden, M. Jouvenaux, sous-lieutenant des pompiers de Croix, M. Molard, sous-lieutenant de réserve, MM. Flament, adjudant et Herbaux, sergent-major des Pompiers, MM. Tack, Cordier, Louis Grau, conseillers municipaux, plusieurs membres du conseil d'administration de la Musique municipale et les représentants de la presse.

Le repas très copieusement servi présentait cette animation que cause la franche gaieté unie à la sincère cordialité.

Au dessert M. le commandant Masquilier a porté tout d'abord la santé de M. le Maire et de l'administration municipale. Il remercie M. Lecomte, adjoint, d'avoir bien voulu présider ce banquet. C'est là, ajoute-t-il, une preuve nouvelle de l'estime et de l'intérêt que la municipalité porte au corps des sapeurs-pompiers.

M. Masquilier rappelle aussi que l'administration municipale n'a rien négligé pour faire du bataillon de Tourcoing un corps modèle.

Les paroles de M. le commandant Masquilier ont été couvertes d'applaudissements et un vivat chaleureux a été chanté à l'administration.

Puis M. Lecomte, adjoint au Maire, se lève et prononce le discours suivant :

« Messieurs,

» Monsieur le Maire a bien voulu me désigner pour représenter à cette fête de famille l'Administration municipale ; je m'en félicite et suis heureux de profiter de l'occasion qui m'est offerte, pour adresser à M. Masquilier, capitaine-commandant, à Messieurs les officiers, sous-officiers, caporaux, tambours, clairons et sapeurs de notre corps de pompiers tous nos remerciements pour le dévouement dont ils ne cessent de donner des preuves, notamment lors des incendies, qui éclatent dans notre cité industrielle où les conséquences des sinistres sont souvent si terribles à cause des chômages qui en découlent.

» Nous avons eu plus particulièrement l'occasion de constater avec quelle promptitude nos pompiers se rendent à l'appel qui leur est fait et d'admirer leur activité et leur manière de faire quand le 1er mars dernier le feu se déclara à la Condition publique.

» Tout récemment encore, grâce à eux, le peignage Malard fut préservé d'une destruction totale, ce qui aurait mis en chômage quatre à cinq cents ouvriers.

» Cette année a vu expirer l'engagement quinquennal des sapeurs-pompiers. L'administration a eu à s'occuper de la réorganisation. La commission nommée par le Conseil municipal et composée de MM. Salembier, Moller, Tack, Destombes, Masurel-Leclerq, L. Grau, Maurice Cordier, d'accord avec l'honorable commandant, a estimée, qu'en présence de l'outillage perfectionné dont nous disposons, l'effectif pouvait être réduit; mais ne voulant pas se séparer des braves qui se sont toujours dévoués à la chose publique et qui ne demandent qu'à continuer leurs bons offices, elle a décidé que cette réduction n'aurait lieu que par voie d'extinction, c'est-à-dire que les vacances qui viendraient à se produire par démission ou pour toute autre cause parmi les pompiers volontaires ne seraient plus comblées à l'avenir.

» Malgré cette nouvelle réduction, il a été décidé qu'aucune modification ne serait apportée au cadre d'officiers existants, sauf qu'il ne serait pas procédé au remplacement du très regretté lieutenant Scohy

» L'administration estime, en effet, que l'introduction successive de nouveaux engins rend de plus en plus nécessaire l'intervention d'hommes instruits et expérimentés.

» Le gouvernement a donné son approbation aux propositions que l'administration lui a faites en ce sens, et par un décret en date du 12 mai dernier de M. le Président de la République, a renouvelé les pouvoirs de M. Masquilier, capitaine, ceux de M. Caudrelier, médecin-major, ainsi que ceux de MM. Delahousse, lieutenant; Gilles, sous-lieutenant, et Lahousse, sous-lieutenant ingénieur.

» Quant à M. Meurillon, nommé par un décret encore récent en date du 7 mars 1896, ses fonctions ne devant prendre fin qu'à la date du 7 mars 1901, il n'y avait pas lieu à nouvelle investiture.

» Ces réductions successives que l'on a pu faire subir à l'effectif sont dues, chacun le sait, en outre de l'excellence de notre matériel perfectionné, à la création d'une section de pompiers casernés qui, d'abord limitée à onze hommes, compris un adjudant, comporte actuellement trente hommes, dont un officier, un adjudant, deux sergents, quatre caporaux et deux clairons, parmi lesquels deux sont de l'époque de la création, 28 septembre 1887, ce sont : M. le sous-lieutenant Meurillon, M. l'adjudant Flament, dont l'éloge à tous deux n'est plus à faire.

» A ce sujet, permettez-moi de rappeler que la commission du Conseil municipal, à qui revient l'honneur de cette transformation, se composait de M. Sasselange, adjoint au maire de Tourcoing, et M. Deletombe, à la mémoire desquels j'adresse un souvenir ému ; puis MM. Glorieux, Monnier, Desmettre, Rasson.

» Cette commission mena son œuvre à bonne fin aidée des avis de l'honorable M. Masquilier, capitaine commandant depuis plus de vingt-cinq ans qui entre dans la compagnie en qualité de sergent-major en 1851, devint successivement sous lieutenant, lieutenant, capitaine en deuxième jusqu'en 1872, époque à laquelle il remplaça le commandant Leserre.

» Relater tous les incendies que M. Masquilier combattit, nous entraînerait trop loin et n'apprendrait rien à aucun de nous.

» M. Masquilier est d'ailleurs bien secondé par M. le lieutenant Delahousse entré au corps des sapeurs-pompiers en 1869.

» Messieurs les sous-lieutenants Lahousse et Gilles qui font partie des pompiers, depuis 1882-83, sans oublier M. Caudrelier qui remplit les fonctions de chirurgien aide-major, je puis dire d'ailleurs que tous, sans exception, font vaillamment leur devoir. Je ne puis les citer tous, mais il y en a un qu'il m'en coûterait de ne pas signaler : c'est le tambour Agache Edouard, qui est entré dans la compagnie en 1855.

» Oui, Messieurs, voilà quarante-trois ans, bien qu'il ne soit âgé que de cinquante-six ans, qu'Agache bat la caisse au corps des pompiers. Que de coups de baguettes !

« J'aurai terminé, Messieurs, quand je vous aurai annoncé, que la reconnaissance de MM. les officiers aura lieu le 14 juillet prochain, jour de la Fête Nationale.

« Je lève mon verre à la santé de M. le Capitaine commandant les Pompiers de Tourcoing, à MM. les officiers, sous-officiers, caporaux, tambours, clairons et sapeurs du Corps de pompiers, qui nous reçoivent, en ce jour, avec leur affabilité habituelle. »

M. le commandant Masquilier lève ensuite son verre au capitaine Georges Duvillier, président du Cercle des officiers.

M. Georges Duvillier répond avec beaucoup d'à-propos que dans l'armée les sapeurs-pompiers forment un corps d'élite, et ajoutant que le bataillon de Tourcoing s'est, par son esprit de discipline et de dévouement, montré toujours digne d'occuper ce rang honorable.

A un toast porté ensuite par M. Masquilier au capitaine Lebon, le digne président des Sauveteurs du Nord prononce l'une de ces vibrantes allocutions dont il a le secret : « En toutes circonstances, dit-il, vous êtes toujours prêts devant le danger, devant la mort même, c'est que vous pratiquez l'une des plus sublimes qualités du cœur, la fraternité. » Aussi, au nom de tous les Sauveteurs, il salue avec bonheur le beau bataillon des sapeurs et pompiers de Tourcoing.

M. Julien Tack, conseiller municipal, lève son verre en l'honneur du président de la République.

Viennent ensuite les toasts portés à la Musique municipale auquel répond très heureusement M. Paul Didry, aux officiers des pompiers étrangers, et M. le capitaine Roger, de Croix, se fait leur interprète ; à la police, et M. Rouillé trouve des paroles de tact et d'à-propos pour affirmer la solidarité des deux services ; enfin à la presse locale et c'est notre collaborateur de Tourcoing qui remercie pour ses collègues.

Un concert improvisé, puis un bal très animé ont clôturé cette belle fête de nos braves sapeurs-pompiers auxquels nous sommes heureux de donner en cette circonstance un nouveau témoignage d'estime et de sympathie.

Les candidats du parti collectiviste à l'élection cantonale. — *L'Egalité* de lundi publie au sujet de l'élection cantonale l'entrefilet suivant :

« Le Parti ouvrier de Tourcoing et ses cantons, réuni hier en assemblée générale, a choisi ses candidats pour les élections cantonales prochaines.

» Après discussion il a été décidé que le parti s'affirmerait dans les trois cantons de Tourcoing.

» A l'unanimité et d'acclamation ont été désignés :

» Pour le canton Sud, élection au Conseil général, le citoyen Delphin Dumortier, conseiller prud'homme.

» Pour le canton Nord-Est élections au Conseil d'arrondissement, le citoyen Gustave Descheerder, secrétaire du Parti ouvrier.

» Pour le canton Nord, élections au Conseil d'arrondissement, le citoyen Camille Delbaere de Roncq. »

A l'Union démocratique du Nord. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

« Les adhérents à l'Union démocratique du Nord sont priés d'assister aux réunions qui auront lieu désormais tous les mercredis à 8 h. 1/4 du soir, au siège social, rue du Moulin-Fagot, 99.

» Ordre du jour : Etudes sur l'application pratique de la loi de 11 heures.

» Vu l'importance de la question, le comité prie d'être très exact aux réunions. »

Un noyé au canal. — On a retiré lundi matin du canal, le cadavre d'un homme qui a été ensuite reconnu pour Louis Desreumaux, homme de peine, âgé de 63 ans, veuf, demeurant rue de l'Alouette.

Le noyé connu sous le sobriquet de « Bayard », avait quitté son domicile dans l'après-midi de dimanche. On suppose qu'ayant bu plus que de coutume dans la soirée, il sera tombé dans le canal.

Le cadavre a été ramené à l'Hôpital.

Les accidents de travail. — En nettoyant son métier à la marche, Rosalie Malbrand, 35 ans, demeurant rue du Rhin, a eu le pouce gauche engagé dans le buffle du métier. M. le docteur Vanneufville a fait un pansement à la blessée, qui subira une incapacité de travail de trois semaines.

— Lundi matin, vers sept heures et demie, un lisseur nommé Gustave Degrève, âgé de 35 ans, demeurant 114, rue Jacquard, à Roubaix, a eu le bras pris entre un bâti et un engrenage en voulant rattraper une ficelle. M. le docteur Bourgeois a donné ses soins au blessé ; la guérison demandera quelques jours.

— Un rattacheur nommé Henri Destombes, âgé de 51 ans, demeurant rue de Chateaubriand, s'est fait une entorse au poignet en arrachant une barbe à son métier. M. le docteur Bourgeois a prescrit un repos de quelques jours.

A la frontière. — La gendarmerie a conduit à la frontière lundi matin, les nommés Prudent Clayes-ens, plafonneur, âgé de 40 ans, et Augustin Vanacker, âgé de 38 ans, tisserand, tous deux expulsés, sortant de la prison de Lille, où ils venaient de purger une condamnation pour ivresse et bris de clôture.

Bondues. — *Le deuxième jour de la ducasse.* — Le lundi de la ducasse n'a pas été moins animé que le dimanche.

L'animation a été grande dans la commune pendant l'après-midi.

Roncq. — *Une manifestation en l'honneur de M. Florimond Loridan.* — Dimanche après-midi, M. Florimond Loridan, ouvrier chez MM. Sion et Vienne, récemment médaillé, a été l'objet d'une manifestation de sympathie.

Une délégation des habitants du quartier du Dronckaert se sont rendus chez M. Loridan, et là deux discours ont été prononcés par MM. Alphonse Lecomte et Louis Casier.

Halluin. — *Nomination dans la douane.* — Le brigadier Naye de la brigade d'Halluin a été élevé sur place à la première classe de son grade.

Coup de Révolver

tiré par un jeune homme

sur son

FUTUR BEAU-PÈRE

Tentative de Suicide du Meurtrier

L'ARRESTATION

A une heure avancée de la soirée de lundi, un drame, dont les conséquences pourraient entraîner mort d'homme, s'est déroulé dans un quartier assez isolé du Blanc-Seau.

Deux coups de revolver ont été tirés dans les circonstances que nous allons relater, et l'un d'eux a atteint grièvement un brave et honnête père de famille.

Le théâtre du drame

Entre les rues du Blanc-Seau et du Congo a été percée, il y a quelque temps, une voie nouvelle connue sous le nom de rue St-Léon; elle aboutit à la berge du canal en traversant la rue du Blanc-Seau.

Plusieurs habitations ouvrières, une dizaine, ont été récemment bâties, d'autres sont encore en construction.

C'est dans la seconde maison, la plus proche de la rue du Blanc-Seau, qu'a eu lieu le drame.

Là habite un ouvrier tisserand, nommé Désiré Vandebockeren, père de six filles, dont la plus jeune, Louise, est courtisée par un jeune homme de Tourcoing, Gustave Delannay.

Le drame

Lundi, à dix heures du soir, Gustave Delannay arrive chez M. Vandebockeren et frappe à la porte.

C'est M. Vandebockeren lui-même qui vient ouvrir : « Que voulez-vous? demande-t-il au visiteur nocturne, qu'il avait reconnu d'ailleurs. — « Je voudrais dire deux mots à Louise, répond Delannay » — « Ce n'est pas le moment maintenant, vous les lui direz demain. » Et M. Vandebockeren ferme sa porte.

Delannay ne se décourage pas, il se place au milieu de la chaussée et crie à plusieurs reprises : « Louise ! » L'une des fenêtres du premier étage s'ouvre :

« Je voudrais te dire deux mots », dit Delannay.

« Reviens demain : nous sommes toutes couchées. »

Mlle Louise s'empresse de refermer la fenêtre après ce court dialogue.

Gustave Delannay contourne alors la maison en passant par des terrains vagues, franchit une palissade et pénètre dans le jardin de M. Vandebockeren.

Là il tente de s'introduire dans la maison en forçant la porte de la cuisine fermée au verrou; mais il se trouve en présence de M. Vandebockeren qui le repousse en lui reprochant la façon plus qu'étrange avec laquelle il se présente à une heure aussi indue.

Delannay esquisse alors un geste de menace: une lutte s'engage entre les deux hommes qui tombent sur la palissade formant clôture.

Quelques piquets se brisent. M. Vandebockeren en saisit un et le brandit pour se défendre. C'est à ce moment que Gustave Delannay sort un revolver de sa poche et en décharge un coup dans la direction de M. Vandebockeren, puis il s'esquive en toute hâte,

Bien que blessé grièvement, M. Vandebockeren a encore la force de rentrer chez lui et d'appeler à son secours.

On juge de l'émoi causé dans cette famille en présence du père dont les vêtements étaient maculés de sang, et qui s'écria : « Gustave a voulu me tuer ! »

FEUILLETON DU 22 JUIN 1898. — N° 46

GUET-APENS

par JULES MARY

TROISIÈME PARTIE

HONNEUR POUR HONNEUR

IV

» Je t'ai envoyé une carte de Paris et des environs, que j'ai trouvée auprès de Saint-Cloud, » dans une maison abandonnée. Tu as dû la recevoir avec la pendule que je t'ai expédiée il y a » plus d'un mois, une pendule dont le sujet représente une bergère en robe courte qui garde ses » moutons pendant qu'un joli berger, penché au-dessus d'elle, par derrière, lui dérobe la fleur de » son corsage. Tu mettras la pendule dans notre » chambre à coucher, à côté de la couronne de » fleurs d'oranger. Quant à la carte de Paris et des » environs, tu peux t'en servir pour voir où je » suis... et pour comprendre les batailles et le bombardement de leur Paris. Trace une ligne courbe » (elle aurait huit kilomètres) partant du rempart d'Auteuil, à la hauteur de la Muette, coupant » la Seine au pont de Grenelle, obliquant sur le » Luxembourg et le Panthéon et venant rejoindre » le rempart de Montrouge à la porte de la route » d'Orléans. Tout cela est bombardé de *ce côté-là*. » Cette ligne, — c'est le major Von der Graubach » qui me l'a expliqué, — tu sais, celui dont le soufflet m'a fait sonner dans l'oreille toutes les cloches » de la cathédrale de Cologne), cette ligne se trouve, » à tous les points, distante d'environ 7,000 mètres » soit des batteries de Meudon, soit des batteries de » Châtillon ; la surface de la ville ainsi bombardée » représente à peu près trente fois la superficie de » de notre ferme, qui ne comprend que cinquante » hectares. C'est, m'a dit encore le major, le cinquième de la surface totale de Paris.

» Sur la rive droite, le champ du bombardement » est bien plus limité que sur la rive gauche. Les » quartiers d'Auteuil et de Passy s'étendent sur un » espace de quinze cents mètres environ, resserré » entre la Seine et les remparts. Les maisons y » sont éloignées les unes des autres (on les appelle » ici, ces maisons, des hôtels). Elles sont coupées » par de larges avenues, des jardins, des parcs.

» Sur la rive gauche, la ville présente le flanc à » nos obus qui atteignent Grenelle (suis bien la » carte), Vaugirard, l'Observatoire, les Gobelins, les » Invalides (où se trouve le tombeau de leur fameux Napoléon), le Luxembourg et le jardin des » Plantes... »

Les renseignements que Frantz Schuller envoyait à sa bonne femme Catherine étaient exacts et le major Von der Graubach ne s'était pas trompé, mais ce que le sergent prussien ne pouvait pas dire, c'est que les artilleurs allemands semblaient prendre plaisir à pointer leurs pièces sur les deux hôpitaux du Val-de-Grâce et de la Pitié, où des femmes et des enfants furent écrasés dans leur lit.

Pendant cela, le roi Guillaume se faisait proclamer empereur à Versailles et il occupait ses loisirs à annoter les lettres (1) que lui envoyaient des Français exaspérés ou navrés, le suppliant ou le menaçant.

Ces annotations restent acquises à l'histoire de cette triste époque de colère, de désespoir et d'impuissance.

Un habitant de Strasbourg écrit au roi de Prusse :

« Cessez une guerre qui n'a plus de raison d'être. » Epargnez le sang de votre peuple ainsi que celui » du nôtre. Voyez dans quelle désolation vous jetez » les familles des deux pays ! »

Un autre crie à notre ennemi :

» Oh ! mon Dieu, que de sang ! du sang, toujours » du sang !... Ah ! la paix, la paix, sire ! !

Un autre, encore :

« Croyez-en un homme de bien, sire... Offrez » la paix à des conditions acceptables... tendez » la main à la France et faites-en une voisine » amie... »

Cette lettre d'une femme, d'une mère, aussi retrouvée :

» Roi chrétien, au nom du Dieu de paix et d'amour, » au nom de ton auguste épouse et de ton noble » fils, arrête cette guerre abominable où s'entre-» déchirent deux peuples faits pour s'aimer et s'estimer. Tu as vu les ruisseaux de sang, l'agonie des » mourants et des blessés et toutes les horreurs de » cette guerre. Vois aujourd'hui les villes et les villages incendiés, les populations décimées, affamées... Ecoute la voix de l'humanité qui » te crie : La paix ! .. La paix ! !... Ecoute la » voix profonde de ta conscience qui te crie : La » paix ! La paix ! !... Signe-nous une paix généreuse, digne du grand peuple vainqueur et du » grand peuple vaincu. Elle sera ta gloire dans le » siècle présent et dans les siècles à venir. »

En marge, le roi Guillaume avait écrit :

« *Comme en mariage, il faut deux*, de même, » pour *conclure une paix, il faut deux*. Moi, je » suis l'un. Où est l'autre ? »

Puis, des imprécations :

« Le bombardement auquel vous avez soumis la » capitale de l'Alsace a achevé de faire prendre en » horreur profonde, non pas différents peuples, » mais bien vous, roi bombardeur... Le massacre » que vous avez exercé ici, non pas contre une fortification et les soldats qui l'ont défendue mais » contre des monuments, chefs-d'œuvre de l'art et » de l'intelligence, contre des femmes, des vieillards et des enfants, sera une honte éternelle » pour vous... »

D'autres :

« Honte à toi, roi Guillaume ! Tu as cru qu'il » fallait écraser le vaincu... Honte à toi ! Nous » pensions que tu étais un chrétien et tu n'es qu'un » bourreau ! !

Celle ci, émanant d'une femme :

» Roi de Prusse, vous avez tué mon frère, assassiné mes parents. Vous m'avez ruinée. Soyez » maudit !... Que le mal que vous faites retombe » sur la tête de vos enfants... »

D'une autre femme :

« Poursuis ton œuvre, ô roi Guillaume, moi, » femme et mère, je te maudis !... »

D'une autre encore :

« Roi des barbares modernes, je te voue, toi et ta » race, à l'exécration des siècles ! »

Une jeune fille menace Guillaume, sous peine de mort *dans les vingt-quatre heures* et Guillaume, plus tard, écrit en marge de cette lettre :

« *Du 20 novembre au 9 février : 2,256 heures.* »

Un correspondant rappelle au souverain qu'il doit être fidèle à sa parole et qu'il a dit : « Je n'en veux pas à la nation française, mais à Napoléon et à sa dynastie. »

En marge, le roi vainqueur avait écrit :

« *Cela n'a jamais été dit.* »

Un autre correspondant écrit sur le même sujet :

« Après Sedan, vous deviez faire la paix, puisque » vous avez déclaré que vous ne faisiez la guerre » qu'à Napoléon et non au peuple français. »

Le roi a souligné le mot « Napoléon » et il a écrit en face du mot, en marge : « *Non ; à l'armée, c'est dit dans le manifeste.* »

Mais nous arrêtons là ces citations.

» Cependant, disait Frantz Schuller dans son » carnet, nous nous attendons à une bataille sérieuse, de notre côté, ces jours-ci. Nous avons remarqué beaucoup de mouvements de troupes. Les » reconnaissances des éclaireurs français deviennent » plus hardies et presque tous les jours se rencontrent avec les nôtres. Tant pis, tant pis, ma femme » bonne Catherine, nous commençons à être fatigués par cette guerre interminable. Nous avons été » victorieux tout le temps. Eh bien ! qu'est-ce qu'il » nous faut de plus ?... Et puis, c'est la prédiction » de la femme qui me travaille l'esprit. »

Les prévisions de Schuller étaient justes.

L'armée de Paris préparait un dernier et redoutable effort.

On était au 18 janvier 1871.

Les opérations qui précédaient la bataille de Buzenval avaient commencé. Elles vont s'étendre sur notre longue ligne, de Garches, où se passe tout une roman, à la Jonchère, en se développant sur tout le terrain compris entre les deux bras de la Seine. Les Prussiens, cantonnés à droite sur Saint-Cloud, à gauche sur Bougival, tiennent l'entrée de la presqu'île par la Bergerie. Cette position elle-même s'étage sur deux contreforts ; le premier, du côté de Garches, est Buzenval, château entouré d'un parc et situé sur le penchant du coteau, un peu au-dessus et à droite de la Fouilleuse.

Plus à droite, Bois-Préau et le parc de la Malmaison, qui sont reliés à la forêt qui va jusqu'à Versailles.

La vallée de Cucufa relie la position du Buzenval à celle de la Jonchère, et les derniers anneaux de la chaine qui barre la presqu'île de droite à gauche sont les positions de Garches et de Montretout.

La possession de ces divers points donne l'accès de la position culminante de la Bergerie et de la Celle-Saint-Cloud. On comprend donc que le succès des opérations qui allaient commencer nous eût livré Versailles.

Depuis plusieurs jours — Frantz Schuller s'en était rendu compte par lui-même dans une reconnaissance qu'il avait poussée jusqu'aux avant-postes français, — des forces avaient été amassées derrière le Mont-Valérien, *à l'abri du pli de terrain qui va de* Neuilly à Asnières.

Et si les Prussiens s'éclairaient, de notre côté nous ne restions pas inactifs, car des reconnaissances avaient été dirigées par les officiers français, dans tous les environs de Montretout, de la Fouilleuse, de Rueil et de Chatou, afin de s'assurer du nombre et des dispositions de l'ennemi.

Pendant toute la nuit du 18 au 19 janvier, les troupes françaises ont exécuté leurs derniers mouvements. A partir de minuit, elles ont marché pour occuper leurs lignes de bataille. Le mont Valérien, fantôme qui semble émerger, noir, tout en haut du ciel obscur, le mont Valérien se tait. Ses batteries sont muettes. Il ne veut pas attirer de son côté l'attention de l'ennemi pour ne pas trahir nos desseins.

Des francs-tireurs, loin en avant du front de nos troupes, battaient l'estrade, évitant toutefois de s'engager.

Les bataillons de la garde nationale de marche étaient embrigadés avec les bataillons de mobiles et les régiments de ligne.

C'était la première fois.

Les troupes avaient bonne mine. Le soldat malgré les fatigues et les souffrances du siège, était vif et gai.

L'espoir était au cœur.

Chacun savait qu'il se battait pour conquérir Versailles, en chasser le roi de Prusse et débloquer Paris en perçant la ligne d'investissement.

Laissons les préparatifs de la bataille qui va s'engager et dont nous n'avons entrepris le récit que parce qu'elle est intimement liée à l'action de notre roman.

Suivons un de nos personnages : Gauthier Bourreille.

Il est heureux, Gauthier, depuis quelques jours. Il a reçu à Paris où son bataillon était rentré pour prendre deux jours de repos, une lettre d'une écriture inconnue, qui a chassé de son cœur le sombre désespoir qu'y avait amené l'abandon de Lucienne, sa trahison...

Cette lettre était ainsi conçue :

» Monsieur, je suis un étranger pour vous, mais » je suis quand même votre ami. Ne croyez à rien » de tout ce que vous avez entendu. Lucienne continue d'être digne de vous. Vous saurez plus tard » par quel sublime dévouement, par quels sacrifices, » elle a essayé de faire éclater l'innocence de Doriat, » tout en vengeant votre père. Sa vie n'a pas eu d'autre » but, depuis six mois... C'est à ce but qu'il faut » que vous rapportiez tout ce qu'elle a fait, tout ce » qu'elle a dit, si incompréhensibles que soient ses » actes et ses paroles. Lucienne est plus que jamais » digne de vous, monsieur, je vous le répète. Bientôt, vous en aurez les preuves. »

La lettre était signée Courlande.

Elle portait, en *post-scriptum* :

« Mon nom ne vous apprend rien. Vous ne me connaissez pas. Je suis un agent que la préfecture a » détaché à Bourges pour y conduire Doriat, au » début de la campagne, lorsqu'on a prévu que Paris » allait être assiégé. Je vous suis tout dévoué. »

(*A suivre*) JULES MARY.

(1) Ces lettres sont authentiques. Elles ont été retrouvées dans le tiroir d'un meuble de la chambre que le roi Guillaume occupait dans le palais de la préfecture de Versailles. Elles sont précieusement conservées dans la bibliothèque de cette ville.